

## Le lien en emploi et la protection sociale

Au cours de la dernière année, nous avons eu plusieurs plaintes de personnes qui sont en arrêt de travail pour maladie ou invalidité temporaire et qui se voient exclues de leur assurance-médicaments ou de la fin du versement de leur indemnité de remplacement de salaire.

Chaque compagnie d'assurance ou chaque convention collective peut comporter des écarts, mais nous avons constaté une norme dans les pratiques. En effet, il semblerait qu'il y ait une faille dans le système qui défavorise nettement les travailleurs et les travailleuses, mais avantage nettement les compagnies d'assurance sans que les autres parties concernées lèvent le petit doigt.

Les personnes devraient être informées que l'employeur peut mettre fin au lien en emploi après un délai (la norme semble être de 2 ans) lorsque la personne n'a pas réintégré son emploi. La fin de ce lien en emploi signifie que la personne risque de perdre ses droits. L'assurance collective pour les médicaments, les indemnités de remplacement du salaire et autres ne sont plus garantis.

Dans les cas que nous avons eu à traiter, les personnes ont fait pleinement confiance aux différentes instances auxquelles elles se sont adressées et n'ont pas été mis au courant des délais.

Ces personnes sont souvent souffrantes, diminuées, aux prises avec des problèmes physiques et psychologiques.

L'employeur, la compagnie d'assurance et le syndicat ont laissé perdurer la situation et la sentence est tombée. Le délai de 2 ans est arrivé et nous ne pouvons plus rien pour vous...

Le protecteur du citoyen nous a informé qu'il s'agit d'une pratique de plus en plus courante qui pénalise grandement les travailleuses et les travailleurs qui cotisent et se croient à l'abri en cas de besoin, qui sont loin d'imaginer que leur employeur, leur syndicat et leur compagnie d'assurance vont à tour de rôle se désresponsabiliser et s'en laver les mains. Après 15, 20 ou 30 ans de service les personnes lésées se sentent complètement abandonnées comme une vieille chaussette...

Manon Brunelle  
Illusion-Emploi